

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ On y était

Raphaëlle Sochon

**Les vœux délicats
du Conseil supérieur de l'ordre
des experts-comptables
à la profession**

Page 5

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Le délicat chiffrage de la fraude fiscale

DOCTRINE

Page 9

■ Droit international et droits étrangers

Françoise Dieng

**Transparence et gouvernement
d'entreprise dans l'Acte uniforme
révisé relatif au droit des sociétés
commerciales et du groupement
d'intérêt économique**

CULTURE

Page 23

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Le vélo-pède Benz n'est pas un vélo !

ACTUALITÉ

On y était



Les vœux délicats du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables à la profession ^{151d5}

Raphaëlle SOCHON

La cérémonie des vœux pour 2020 du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables a eu lieu le 14 janvier dernier, aux jardins du Pont Neuf, à Paris. Dans son discours, le président, Charles-René Tandé, a présenté des vœux nuancés entre les nouvelles opportunités pour la profession et les inquiétudes dues à la réforme des retraites.

Le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) a présenté ses vœux à la profession, le 14 janvier dernier, à Paris. Après l'année 2019, marquée par la mise en place de la loi *Pacte*, 2020 sera également synonyme de changements pour les experts-comptables. Cependant, c'est dans un contexte tendu par la grève contre la réforme des retraites que s'est tenue cette cérémonie des vœux. Conscient des inquiétudes, le président du Conseil supérieur, Charles-René Tandé, a donc exprimé son engagement auprès des syndicats. Par ailleurs, il a affirmé garder espoir, car la nouvelle réglementation professionnelle offrira de nombreuses opportunités à la profession pour l'année à venir.

Le président du Conseil supérieur a entamé son discours par le sujet majeur de ces derniers mois. « 2020 commence dans la confusion et la tension. La réforme des retraites, telle qu'elle est projetée, ne fait pas l'unanimité », reconnaît-il. Il a ensuite déclaré qu'il apportait son soutien

aux syndicats qui se sont mobilisés afin de ne pas voir disparaître leur régime autonome. En effet, la profession est affiliée au régime de retraite de la Cavec. « Notre revendication est simple et ne mérite pas de sarcasme : ne pas être punis pour avoir bien géré ! », explique Charles-René Tandé. Selon lui, l'Ordre n'a pas été reçu par les ministres, mais les syndicats participent depuis plusieurs semaines à des réunions bilatérales avec le gouvernement. « Je pense, j'espère, qu'il reste un espace de négociation et l'Ordre y prendra toute sa part, en lien et en coordination avec nos syndicats », a-t-il annoncé.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34